Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 15/02/2022

EARL DUFRAISSE rappelle camembert



- Noms des modèles ou références concernés : **camembert**
- Marque : **camembert**
- **Lot tous les lots du 1er janvier 2022 au 11 fevrier 2022**
  Lot tous les lots fabriques du 1er janvier 2022 au 11 fevrier 2022 Date de consommation recommandée entre le 15/01/2022 et le 11/04/2022
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2022 au 11/02/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Régions : Centre-Val de Loire**
- Distributeurs : **"alimen'terre" a la chapelle vendomoise "candepicerie" a cande sur beuvron "la sologn'hotte" "vival" a contres "ouchamps des lyces" a ouchamps "superette cocci market" a cour cheverny " earl dufraisse " a cheverny**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **presence listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 21 février 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0650719598**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre